

5. Lecture du rapport de MM Couture et Ness, sur leur mission au Lao St-Jean, dans le but de constater s'il était possible de trouver dans cette région un étalon pur de l'ancienne race canadienne, et des juments de cette race. Rapport adopté.

Proposé par M Pilon, secondé par M. S. A. Fisher et résolu que ce Conseil attire respectueusement l'attention du gouvernement sur le rapport de MM. Couture et Ness, et surtout sur les mesures recommandées par ces Messieurs pour essayer d'empêcher l'extinction complète de l'ancienne race des chevaux canadiens, si bien adaptée aux besoins de notre pays et tellement appréciée par nos voisins des Etats-Unis, qu'ils ne nous en ont laissé à peine que quelques sujets isolés, dans les parties les plus reculées de la province.

Qu'il y a urgence à mettre à exécution ces mesures, sans retard.

Que le moyen, recommandé par ces Messieurs, de faire l'acquisition de quelques juments canadiennes pur sang, qu'il est encore possible de se procurer et de les accoupler avec le meilleur étalon canadien que l'on pourra trouver, est le seul pratique.

Que ces juments seraient placées à Québec, ou dans les environs immédiats de la ville, où elles pourraient être surveillées par le docteur Couture, le chirurgien vétérinaire du gouvernement. Que les personnes auxquelles elles seraient confiées, les nourriraient pour leur travail, sans que leur maintien ne coûtât rien au gouvernement, et que leurs produits appartiendraient au gouvernement pour en disposer en faveur des sociétés d'agriculture ou de toute autre manière qui serait jugée la plus propre à obtenir le résultat voulu, c'est-à-dire, non seulement d'empêcher l'extinction de l'ancienne race de chevaux canadiens, mais encore de la répandre de nouveau dans le pays, autant qu'il sera jugé désirable de le faire.

6. Nombre d'élèves aux fromageries. — Le Conseil recommande qu'au lieu d'exiger des fromageries et des beurrieres un rapport constatant qu'elles ont eu un minimum de 4 élèves, sans dire pendant combien de temps, il serait mieux de leur demander combien d'élèves elles ont eu, leurs noms et adresses, et pendant combien de temps chacun d'eux est resté à la manufacture.

7. Révisé et codification des règlements. — Ce Conseil approuve la revise de ses règlements, telle qu'elle se trouve publiée dans le volume intitulé : "Lois et Arrêtés en Conseil, concernant l'Agriculture, l'Industrie Laitière, les Arts et Manufactures et Règlements du Conseil d'Agriculture" actuellement en force, et notamment l'article 78 qui définit quelles sont les personnes qui ont droit de voter aux élections annuelles.

Le Conseil procède alors à ses élections.

Sont réélus à l'unanimité :

L'honorable M Joly de Lotbinière, président.

M. J. Pilon, vice-président.

Les comités existant sont aussi réélus à l'unanimité.

Et le Conseil s'ajourne.

ED. A. BARNARD,
Secrétaire du Conseil d'agriculture.

L'AGRICULTURE PAIE-T-ELLE ?

L'article qui suit, reproduit de notre *Journal d'agriculture*, est à relire. La position de M. Mousseau est un exemple de ce que peut l'agriculture faite avec intelligence et économie. Établi à Berthier (en haut) depuis 25 ans tout au plus, cet agronome distingué a commencé avec fort peu de chose. Il est dans une grande aisance et fait le bien autour de lui. Chaque année il voit s'arrondir le bien de famille et aug-

menter régulièrement le nombre de petites têtes à sa table. Cependant des hommes soi-disant instruits, et qui certes auraient eu l'occasion de l'être véritablement, déorient systématiquement l'agriculture et prétendent qu'il est presque impossible d'y faire quelque profit.

Malheureusement, depuis 20 ans que nous avons reçu mission de répandre l'enseignement agricole, nous avons rencontré de ces hommes un peu partout. Et ce qui est le plus désolant, c'est que pour la plupart, ils font un mal incalculable, puisque leur avis ne manque pas d'être connu et que l'effet certain est de déclasser les plus intelligents de nos campagnards, d'en faire très souvent des malheureux qui s'étiolent dans nos villes ou aux Etats-Unis, s'ils ne se perdent pas corps et âme; tandis que, s'ils fussent restés à la campagne, — quand même il leur eût fallu louer une terre, — ils eussent su s'établir en temps convenable, faire vivre honorablement leur famille, et mettre assez de côté pour établir leurs enfants, sans plus de travail qu'en accomplissent même ceux qui végètent dans les villes, — mais à la condition expresse de travailler avec intelligence et de vivre avec économie, selon leurs moyens.

Qu'on ne nous dise pas que cela est exagéré. Nous avons des exemples de ce que fait l'agriculture, pour les plus pauvres, pourvu qu'ils restent dans les conditions, fort honorables d'ailleurs, mais fort simples, que nous avons indiquées plus haut. N'est-il pas vrai que dans la plupart des paroisses de la province, on trouve, parmi les plus riches et les meilleurs habitants, à tous points de vue, des familles qui ont commencé comme pauvres journaliers, ne sachant pas même lire ou écrire? Or, si c'est là l'expérience commune, à plus forte raison, n'est-ce pas, doivent s'enrichir ceux qui utilisent avec jugement les connaissances acquises des lois providentielles — et c'est là la science par excellence, la science sans fin. Non seulement les cultivateurs instruits peuvent s'enrichir, ils peuvent généralement, s'ils le veulent, devenir, pour leur paroisse et peut-être leur pays, une source de richesse, de bien-être et de stabilité dans le bien.

ED. A. BARNARD.

(Extrait du *Journal d'agriculture*.)

CHRONIQUE AGRICOLE.

LA SCIENCE EST TOUJOURS UTILE.

La science est-elle utile au cultivateur ?

De prime abord, il semble qu'il lui suffise de suivre les habitudes qui ont cours, sans se préoccuper de ce que disent les livres, ou du moins sans chercher à acquérir de la science.

A la vérité, il n'est pas nécessaire d'être ce qu'on appelle un savant pour être un bon cultivateur, mais il est évident qu'entre deux cultivateurs également fortunés, mais inégalement instruits, celui qui sait lire, qui lit et qui comprend ce qu'il lit, prendra bien vite sur l'autre une incontestable supériorité.

L'agriculture est un art, c'est-à-dire un ensemble de procédés, ayant pour objet de faire produire au sol les biens que nous pouvons en tirer. Mais nous sommes guidés, dans l'usage de ces procédés, par une multitude de connaissances spéciales, dont l'ensemble forme une science, à laquelle on donne ordinairement le nom d'agronomie.

Dans chaque branche de l'activité humaine, il y a ainsi, en dépendance réciproque, une science et un art, un ensemble de connaissances et un ensemble de procédés.

L'agronome connaît les lois de la culture, les conditions favorables ou défavorables à chaque espèce de culture, les qualités des diverses sortes de terres, les cultures qui leur conviennent le mieux, etc., il dirige, donne des indications ou des conseils, par des écrits ou par la parole.